



Société Multinationale de Bitumes



Assemblée Générale Ordinaire du 23 Septembre 2005

S O M M

RAPPORT ANNUEL EXERCICE

A I R E

ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL DE DIRECTION

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS ET RESOLUTIONS

RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

TEXTES DE RESOLUTIONS

ETATS FINANCIERS

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS

NOTES

PAGES

3

4

5

6

7

13

14

16

18

19

20

21

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT DU CONSEIL

Yacouba

SIR représentée par

M. Laurent

OTTE

M. DE

Claude

EGUE

M. C. S. A.

SHELL représentée par

M. C. S. A.

Commissaires aux Comptes :

- M. Daouda **SANGARE**

*Expert - comptable
diplômé inscrit près la
Cour d'Appel d'Abidjan*

- M. Christian **MARMIGNON**

*Expert - comptable
diplômé inscrit près la
Cour d'Appel d'Abidjan*



CONSEIL DE DIRECTION

Directeur Général

M. Adama **DAO**

Directeur Commercial
et Marketing

M. Honoré Beyniouah **KHISSY**

Directeur Financier

M. Joachim Nagnelban **CAMARA**

Responsable Approvisionnement
Et Trading

Mme. Solange **GNAMIAN**

Responsable Production

M. Jules Amon **OHOUE**

Responsable Adjoint
Production

M. Antoine Bella **BOUE**

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

SIR

66,043 %

DIVERS PRIVES

28,213 %

SHELL - CI

5,744 %

TOTAL = 100,000 %



ORDRE DU JOUR

- 1 Audition du rapport de gestion
à l'A.G.O.
- 2 Audition des rapports des Comités
- 3 Nomination de nouveaux membres
du mandat du Commissaire
- 4 Débats
- 5 Adoption des résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire
du 23 Septembre 2005
se tiendra à 10 h 00 au
NOVOTEL – PLATEAU.

RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de :

- Vous rendre compte des activités de votre Société au cours de l'exercice 2004,
- Vous faire connaître les résultats obtenus,
- Soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos au **31 décembre 2004** et les textes de résolutions.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège de la société à Abidjan-Vridi et à celui de la **BICI-Bourse Abidjan-Plateau**.

Il vous sera présenté les différents rapports d'activités ainsi que ceux établis par les Commissaires aux comptes. Enfin, il vous sera donné un aperçu de votre société pour l'exercice en cours.

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2004

L'année 2004 marque le retour à une nette croissance amorcée depuis 2003.

En effet, l'activité de la SMB a connu :

1 - AU PLAN INTERNATIONAL

- Une forte hausse des prix du pétrole brut (de **35,5 \$/BBL contre 27,6 \$/BBL l'exercice dernier**)

Cf graphique



- Une amélioration des marges de raffinage.

Cf graphique



2 - AU PLAN NATIONAL

Le marché national est resté faible à l'image de 2003 (**5 KT**). La crise politico-militaire qui perdure en Côte d'Ivoire a eu pour conséquence l'arrêt des livraisons en direction de la zone de desserte (Burkina-Faso, Mali, Niger).

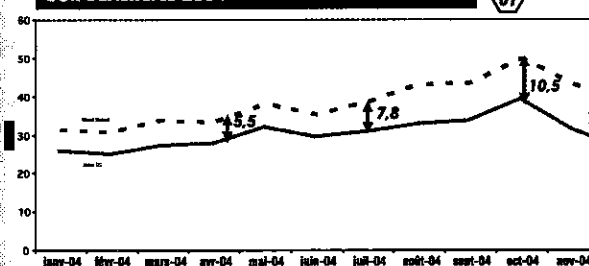
3 - AU PLAN DE LA PRODUCTION

L'unité de production a bien fonctionné avec un taux de fiabilité de **98,86 %** et un taux d'utilisation globale de **96,10 %**.

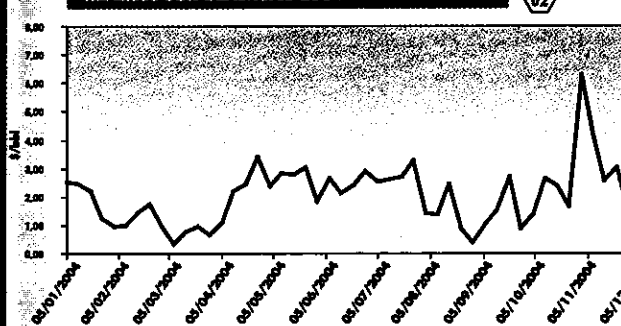
Le nombre de jours d'arrêt est de **31 jours** à comparer à **132 jours** en 2003.

A partir du second semestre 2004, le nouveau dépôt de bitumes a été mis en service.

EVOLUTION DES BRUTS MAYA US ET BRENT DATED SUR L'EXERCICE 2004



EVOLUTION DE LA MARGE DE RAFFINAGE REALISEE SUR L'EXERCICE 2004



4 - AU PLAN DE LA GESTION FINANCIERE

L'exercice 2004 s'est caractérisé par une amélioration significative de la trésorerie nette et du fond de roulement net.

Quant aux besoins en fonds de roulement, ceux-ci ont été financés par :

- Les recettes d'exploitation,
- Les crédits bancaires locaux,
- La mise en place d'une facilité internationale de **20 millions de dollars** obtenue auprès d'**AFREXIMBANK** et destinée à payer les importations de pétrole brut.

En outre, la SMB a poursuivi sa restructuration financière amorcée depuis 2003 et qui s'est traduite par l'obtention d'un financement moyen terme de **2 ans de 5 500 MFCFA** obtenu auprès d'**ECOBANK Côte d'Ivoire**.

Au total, l'environnement économique et la mise en œuvre des reformes internes identifiées depuis 2002 par le Conseil de Direction ont influencé positivement les résultats de la SMB.

Il ressort un résultat net de **4 205 MFCFA** au 31/12/2004 contre un résultat net de **76 MFCFA** au 31/12/2003.

C'est donc dans un contexte favorable qu'il convient d'examiner les différents aspects majeurs de l'activité.

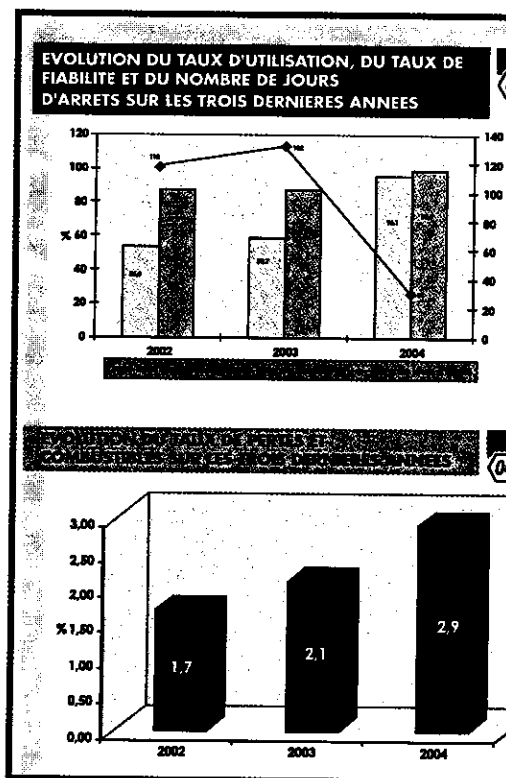
A - ACTIVITE DE PRODUCTION

1 - FONCTIONNEMENT DE L'UNITE

Au cours de l'exercice 2004, l'unité a fonctionné avec un taux de fiabilité de **98,86 %** et un taux d'utilisation global de **96,10 %** contre respectivement **87,04 %** et **58,70 %** en 2003.

Le nombre de jours d'arrêts au cours de l'exercice est de **31 jours** à comparer aux **132 jours** d'arrêts observés sur l'exercice 2003.

Cf graphique



Au cours de l'exercice 2004, l'usine a traité **315,1 KT** de pétrole à bitumes contre **211,4 KT** l'exercice précédent, soit une hausse de **49 %**.

La production issue de ce traitement de pétrole s'élève à **190,7 KT** de distillats et **118,6 KT** de bitumes (toutes qualités confondues).

Le taux de pertes en combustibles réalisé sur l'exercice 2004 s'élève à **2,9 %** à comparer à un taux de **2,1 %** en 2003.

Cf graphique

3 - PROCESSING

L'unité a traité **197 KT** de pétrole brut léger pour le compte de la SIR contre **104 KT** l'exercice précédent.

4 - MINORATION

Le mini arrêt d'entretien prévu sur l'exercice 2004 a été reporté en janvier 2005 pour tenir compte des contraintes d'exploitation.

5 - INVESTISSEMENTS

Les investissements de l'exercice s'élèvent à **720 MFCFA** ils concernent principalement la finalisation des travaux au dépôt de pétrole.

B - ACTIVITE COMMERCIALE

1 - APPROVISIONNEMENT EN PETROLE BRUT

L'indisponibilité des bruts traditionnels a conduit la SMB à acheter en 2004, deux types de bruts :

- Le brut Zuata (310,3 KT) du Vénézuéla,
- Le brut Maya (75,5 KT) du Mexique.

Ces bruts ont été acquis pour une valeur de **41 542 MFCFA** contre **25 760 MFCFA** en 2003, soit une hausse de **61%**.

Cf graphique



2 - VENTES

2 - 1 Bitumes (tous marchés confondus)

Les ventes de bitumes réalisées au 31 décembre 2004 se répartissent sur les différents marchés comme suit :

Cf graphique



Marché local

Les quantités de bitumes vendues sont de **5 KT** pour une valeur de **606 MFCFA** contre **6 KT** au 31/12/2003 pour un chiffre d'affaires de **720 MFCFA**, soit une baisse en volume de **16%** et en valeur de **10%**.

La baisse constatée sur les volumes est essentiellement liée à la situation de crise qui prévaut en Côte d'Ivoire depuis septembre 2002.

Marché zone de desserte (Burkina-Faso, Mali, Niger)

Sur ce marché, la SMB a vendu au cours de l'exercice 2004, **0,16 KT** de bitumes correspondant à un chiffre d'affaires de **18 MFCFA**, contre, **1,4 KT** en 2003 évaluées à **181 MFCFA**, soit une baisse en volume de **88 %** et en valeur de **90 %**.

La quasi disparition de ce marché est essentiellement liée à la situation de crise que connaît la Côte d'Ivoire.

Marché export Mer

Les exportations de bitumes enregistrées sur l'année 2004 sont de **130 KT** correspondant à **13 254 MFCFA** contre **94 KT** de bitumes vendus l'exercice précédent pour un chiffre d'affaires de **10 041 MFCFA** soit des hausses respectives de **38 %** en volume et **32 %** en valeur. Ces évolutions sont dues essentiellement à :

- La mise en service du dépôt de bitumes qui a permis un traitement en continu,
- L'utilisation de la pompe de **250 m³/h** qui permet des chargements de bateaux en moins de **24H** contre **72H** par le passé,
- La mise en place d'un navire en time charter basé à Abidjan,
- La poursuite d'une stratégie commerciale adaptée aux zones géographiques suivantes :

Nigéria

L'ouverture d'une représentation pour fédérer les clients locaux afin d'accroître notre part de marché,

Ghana

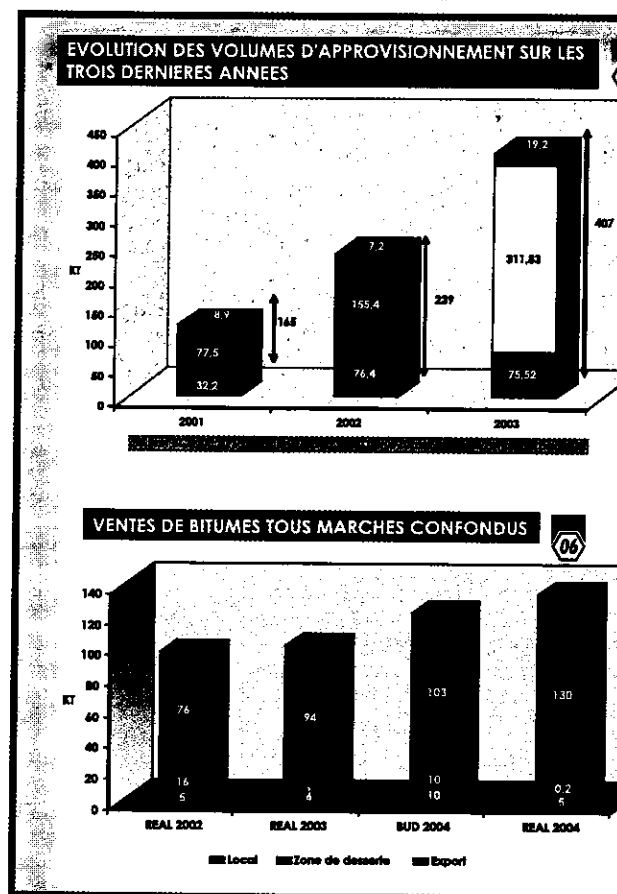
Le contrat de partenariat avec le groupe Shell pour mieux contrer la concurrence dans ce pays.

2 - 2 Distillats

Cf graphique



Les distillats issus du traitement de pétrole brut à bitumes au 31 décembre 2004 qui s'élèvent à **190,7 KT** ont été vendus à la SIR pour un chiffre d'affaires de **41 912 MFCFA**.



C - ACTIVITE FINANCIERE

1 - AU PLAN DE LA GESTION FINANCIERE

1 - 1 - Financement des besoins à court terme

L'exercice a été particulièrement marqué par un accroissement important des besoins en fonds de roulement.

En effet, ceux-ci ont été couverts par la mise en place de crédits spots locaux à des taux moyens de **8,75 %** contre **9 %** l'exercice dernier.

En vue d'améliorer sa trésorerie et restaurer ses équilibres financiers, la SMB a pu également lever sur le marché international un financement de **20 Millions de dollars** renouvelable (**le premier tirage a été remboursé au bout de 6 mois**) auprès d'AFREXIMBANK et destiné à financer ses importations de pétrole brut en provenance du Venezuela et du Mexique.

1 - 2 - Le financement des investissements et des dettes à moyen terme

Les investissements de l'exercice ont été couverts par des ressources longues (emprunt à moyen terme).

En outre, au cours de la période sous revue, la restructuration financière amorcée depuis 2003, s'est encore poursuivie en 2004 par la mise en place d'un moyen terme de **5500 MFCFA** sur **2 ans** auprès d'ECOBANK-CI en substitution de l'endettement bancaire court terme.

2 - AU PLAN DE LA GESTION FISCALE

La SMB a fait l'objet d'un contrôle fiscal et douanier pour un montant total de **138 MFCFA**.

3 - AU PLAN DE L'EXPLOITATION GENERALE

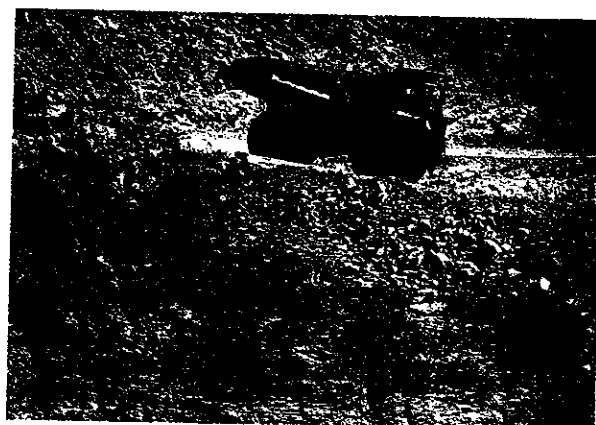
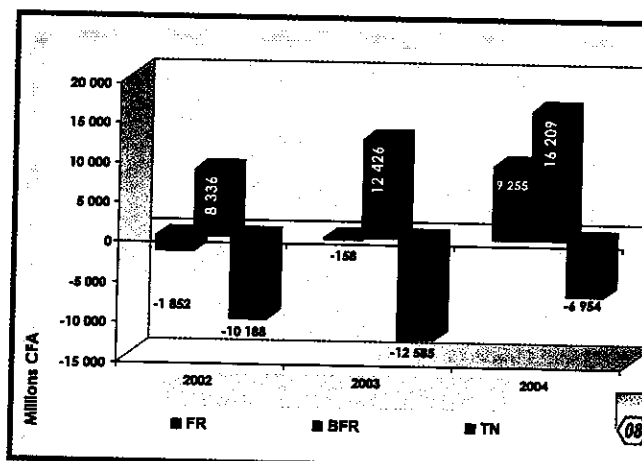
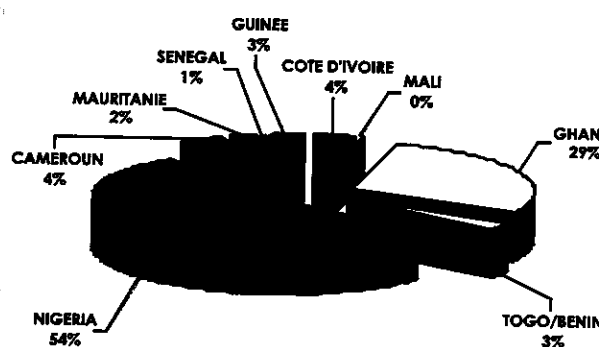
La SMB enregistre au 31/12/2004 une nette progression de ces principaux indicateurs financiers. Il s'agit de :

- Le chiffre d'affaires global y compris le processing s'élève à **57 297 MFCFA** contre **29 566 MFCFA** au 31/12/2003,
- La marge brute sur matières s'élève à **14 261 MFCFA** contre **5 373 MFCFA** au 31/12/2003,
- Les charges de fonctionnement et les frais généraux ont été maîtrisés malgré l'accroissement du niveau d'activité,
- La valeur ajoutée s'élève à **7 901 MFCFA** contre **1 470 MFCFA** au 31/12/2003,
- Le résultat d'exploitation ressort positif de **6 271 MFCFA** contre **64 MFCFA** au 31/12/2003
- Le résultat financier est négatif de **529 MFCFA** contre un résultat financier positif de **79 MFCFA**.

Au total, après déduction des dotations aux amortissements et provisions, ainsi que de l'impôt BIC, il en résulte un bénéfice net de **4 205 MFCFA** au 31 décembre 2004 contre **76 MFCFA** l'exercice précédent.



REPARTITION DES VENTES DE BITUMES PAR PAYS



D - AFFECTATION DES RESULTATS

A la lumière des considérations précédentes et compte tenu du résultat net dégagé, votre Conseil d'Administration propose l'affectation du résultat obtenu de la manière suivante :

Résultat net bénéficiaire :	4 205 MFCFA
Report à nouveau de l'exercice antérieur :	- 1 409 MFCFA
Total (I) (à la disposition des actionnaires) :	2 796 MFCFA
Premier dividende : (1218 MFCFA X 6 %) :	73 MFCFA
Super dividende :	2 607 MFCFA
Total (II) (dividende aux actionnaires) :	2 680 MFCFA
Reliquat en report à nouveau (I) - (II) :	116 MFCFA

Soit un dividende brut par action de **5 500 FCFA** et un dividende net de **4 950 FCFA** pour **487 200 actions**.

Le reliquat de **116 MFCFA** est à inscrire en compte de report à nouveau.

E - COMPORTEMENT DE L'ACTION SMB

Au cours de l'exercice sous revue, l'action SMB a connu une tendance très haussière à la Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM).

En effet, elle a évolué dans une fourchette se situant entre **9 415 FCFA** (au 31/12/2003) pour se maintenir à **20 640 FCFA** au 31/12/2004.



Pour mémoire, le cours d'introduction à la bourse le 1er février 1996 était de **11 675 FCFA**.

F - ADMINISTRATION ET GESTION DU PERSONNEL

1 - MOUVEMENT DU PERSONNEL

Il a été observé au cours de l'année :

- deux départs négociés,
- deux démissions suivies d'embauche de remplacement,
- deux embauches d'opérateurs spécialisés en conduite de chaudières pour le nouveau dépôt,
- le recrutement en contrat formation (stage professionnel de longue durée) de deux ingénieurs, par anticipation sur les départs à la retraite,
- Le rattachement de quatre agents Opérateurs SIR pour le fonctionnement du nouveau dépôt.

2 - FORMATION

Les départs négociés enregistrés au cours des deux années successives n'ayant pas été suivis d'embauche, il a fallu à une nouvelle répartition des activités.

Plusieurs formations d'adaptation aux postes et d'amélioration de la performance ont été effectuées à Abidjan et à l'étranger.

3 - ASSURANCE

Les primes affectées aux différentes polices d'assurances ont connu une légère hausse compte tenu de :

- La revalorisation des primes au niveau international et de l'augmentation du risque pays,
- l'impact de l'intégration du nouveau dépôt,
- l'amélioration du niveau d'activités se traduisant par une augmentation de la prime d'assurance sur le transport des produits pétroliers.

G – PERSPECTIVES 2005

1 - AU PLAN DE LA PRODUCTION

Sur les six (06) premiers mois de l'exercice 2005, le niveau du traitement de brut à bitumes est estimé à **156 KT** pour **139 KT** prévu, soit une avance de **12%**.

Bien que la marche de l'unité ait été affectée par **59 jours** d'arrêt pour mini arrêt prévu et pour d'autres interventions sur l'unité, le traitement prévisionnel sur l'année 2005 de **278 KT** sera réalisé.

De même, le taux d'utilisation prévu sur l'exercice 2005 (**91,78 %**) sera atteint.

2 – AU PLAN COMMERCIAL ET LOGISTIQUE

Les réalisations de ventes de bitumes sur les six (06) premiers mois de l'année sont de **62 KT** (tous marchés confondus) contre des prévisions budgétaires sur la période de **70 KT**.

L'affrètement d'un second navire courant 2ème semestre 2005, permettra de maintenir une cadence prévisionnelle de **12 KT à 14 KT**.

A ce rythme, l'objectif de **140 KT** peut être atteint.

3 – AU PLAN FINANCIER

L'exercice 2005 sera orienté vers les axes prioritaires suivants :

- La continuation de la restructuration financière initiée depuis 2003 (financement de substitution des dettes moyen terme à des taux compétitifs),
- La poursuite de la politique de couverture contre les risques de change,
- L'amélioration du délai de recouvrement des créances commerciales et des délais d'ouverture des lettres de crédit à l'exportation.

Au total, la mise en œuvre cohérente des différents plans d'action devraient permettre à la SMB d'une part de réduire :

- Les besoins en fonds de roulement,
- Le niveau des frais financiers.

Et d'autre part, d'améliorer :

- Le fond de roulement net,
- La trésorerie.

4 – AU PLAN DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La correction de la pyramide des âges va nécessiter un lourd investissement en matière de formation du personnel.

5 – AU PLAN DE LA QUALITE

L'exercice 2005 marquera la volonté affichée du Conseil de Direction de construire un système de management de la qualité (SMQ) réalisé par le Bureau Veritas et conforme à la norme **ISO 9001 - 2000**.



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - ETATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE
2004

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Multinationale de Bitumes, S.A. (SMB), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables généralement admises par le droit comptable de l'OHADA.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

CCM-Audit & Conseil

Daouda SANGARE
Expert-Comptable Diplômé

Christian Marmignon
Expert-Comptable Diplômé

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

□ Convention d'assistance continue de la SIR à la SMB

Administrateur commun :

SIR, représentée par Monsieur OTTRO Zirignon Laurent.

Nature et objet :

Convention par laquelle la SIR s'engage à assister de façon générale la SMB dans l'exploitation et l'entretien de ses unités de production. Les domaines couverts par cette convention sont les suivants:

- Mise à disposition du «Savoir faire SIR».
- Mise à disposition du service médical.
- Assistance maintenance et suivi technique.
- Oeuvres sociales.
- Locations de bacs.
- Maintenance logiciel industriel.
- Location de terrain.
- Mise à disposition de personnel.
- Fourniture d'utilités.

Modalités et rémunération :

Les montants facturés à la SMB au titre de ces différentes prestations au cours de l'exercice 2004 sont les suivants :

- Rémunération au titre du «savoir faire SIR»: FCFA 114 millions.
- Rémunération au titre de la mise à disposition du service médical: FCFA 24 millions.
- Rémunération au titre de la maintenance et du suivi technique : FCFA 288 millions.
- Rémunération au titre des œuvres sociales: FCFA 27 millions.
- Rémunération au titre de la location des bacs: FCFA 20,4 millions.
- Rémunération au titre de la maintenance des logiciels industriels: FCFA 4,2 millions.
- Rémunération au titre de la location du terrain SIR: FCFA 7,2 millions.
- Rémunération au titre de la mise à disposition de personnel : FCFA 140,5 millions pour l'exercice 2004, contre FCFA 131 millions en 2003.
- Rémunération au titre de la fourniture d'utilités: FCFA 289,7 millions au titre de l'exercice 2004, contre FCFA 291 millions l'exercice précédent.

☐ **Convention de location de lignes de bitume avec la société PETROCI**

Administrateur concerné : Petroci

Nature et objet : Convention par laquelle la société Petroci loue ses lignes de passage bitume à la SMB.

Modalités et rémunération : Le montant facturé à la SMB au titre de cette prestation s'élève à F 199,5 millions pour l'exercice 2004, contre FCFA 126 millions l'exercice précédent.

☐ **Convention de location de bacs de la société Shell-CI**

Administrateur concerné : Shell-CI

Nature et objet : Convention de location par la société Shell-CI de bacs de stockage bitume et de lignes de passage de bitume à la SMB.

Modalités et rémunération : Les montants facturés à la SMB au titre de ces locations pour l'exercice 2004 s'élèvent à FCFA 22,3 millions pour la location de lignes, contre FCFA 11 millions en 2003.

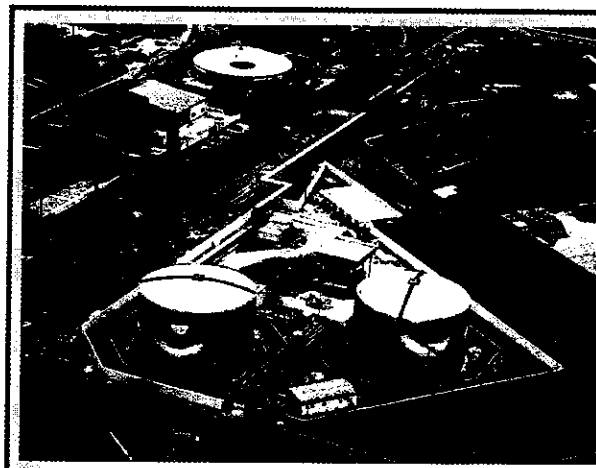
Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

CCM-Audit & Conseil

Daouda SANGARÉ
Expert-Comptable Diplômé

Christian Marmignon
Expert-Comptable Diplômé



www.smbci.ci

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, approuve ce document dans son intégralité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux comptes, approuve ce document dans toutes ses parties.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport Spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions visées par **l'article 438** de l'acte uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales, déclare approuver ces conventions et donne quitus aux Administrateurs à cet égard.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des Etats Financiers de synthèse arrêtés au 31 décembre 2004 les approuve tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice écoulé, une indemnité de fonction dont le montant brut est fixé à **10,6 MFCFA**.

Cette indemnité de fonction sera répartie entre les Administrateurs par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration renouvelle à compter de ce jour pour une période de six (06) ans le mandat d'administrateur de **la société Shell CI**.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration élit comme nouveaux Administrateurs :

- **M. Thomas CAMARA**, en qualité de représentant permanent de la SIR pour une durée de six (06) ans.

- **M. Marcellin ZAHUI (DG CECF)**, en qualité de représentant des institutionnels privés ivoiriens pour une durée de trois (03) ans.

- **M. Michel KIEFFO TOURE**, en qualité de représentant des divers privés ivoiriens pour une durée de trois (03) ans.

Ces nouveaux mandats d'Administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à s'ouvrir le 31 décembre 2010 pour :

- le 31 décembre 2010 pour - **M. Thomas CAMARA** .

- le 31 décembre 2007 pour - **MM. Marcellin ZAHUI et Michel KIEFFO TOURE**.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'à compter de ce jour le Conseil d'Administration est composée de Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire **M. Christian MARMIGNON** arrive à expiration ce jour, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2010.

Le Commissaire aux comptes a déclaré satisfait à toutes les conditions légales pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'existence d'un résultat net bénéficiaire de **4 205 MFCFA**. L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux propositions du Conseil d'Administration du **21-juil-05**, décide d'affirmer les résultats comme suit :

Résultat net bénéficiaire :	4 205 MFCFA
Report à nouveau de l'exercice antérieur :	- 1 409 MFCFA
Total (I) (à la disposition des actionnaires) :	2 796 MFCFA
Premier dividende : (1 218 MFCFA X 6 %)	73 MFCFA
Super dividende :	2 607 MFCFA
Total (II) (dividende aux actionnaires) :	2 680 MFCFA
Reliquat en report à nouveau (I) - (II) :	116 MFCFA

Soit un dividende brut par action de **5 500 FCFA** et un dividende net de **4 950 FCFA** pour **487 200** actions.
Ce dividende sera payable le 30 Septembre 2005.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DOUXIEME RESOLUTION

L'ensemble des résolutions précédentes ayant été adoptées, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'extrait ou de copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour faire accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

(en millions de FCFA)

	2004	2003
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	39	41
Immobilisations corporelles	7 510	6 634
Immobilisations financières	276	731
ACTIF IMMOBILISE	7 825	7 407
Stocks	5 989	6 995
Créances et emplois assimilés	17 218	9 878
ACTIF CIRCULANT	23 207	16 873
Tresorerie - actif	3 826	1 035
TOTAL ACTIF	34 858	25 315
PASSIF		
Capital, primes et réserves	1 439	1 363
Résultat net de l'exercice	4 205	76
Autres capitaux propres		
CAPITAUX PROPRES	5 644	1 439
Emprunts	10 657	5 168
Provisions financières pour risques et charges	1 117	642
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	11 774	5 810
Clients, avances perçues	652	75
Fournisseurs d'exploitation	4 126	3 663
Dettes fiscales, sociales et autres dettes	1 944	708
Risques provisionnés	0	0
PASSIF CIRCULANT	6 721	4 446
Tresorerie - passif	10 719	13 620
TOTAL PASSIF	34 858	25 315

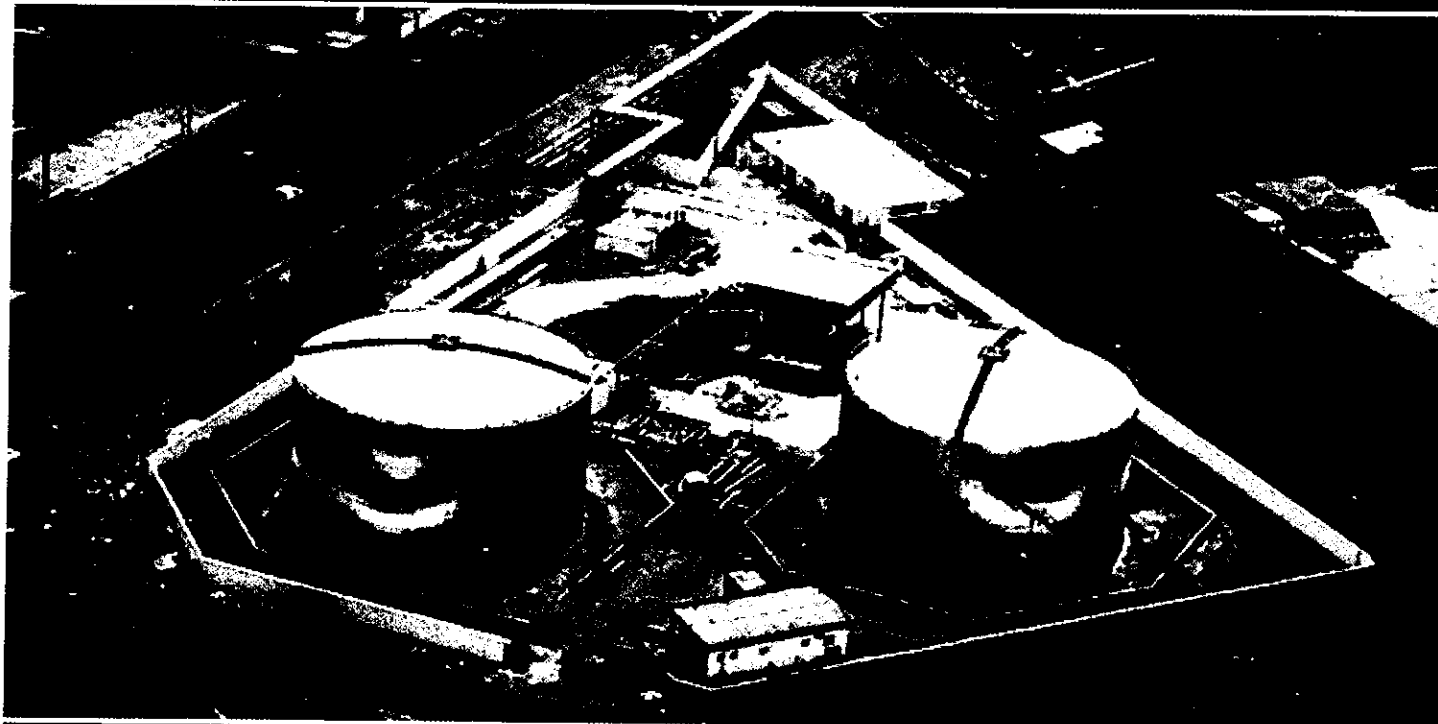
(en millions de FCFA)

	2004	2003
Ventes de marchandises		
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	0	(291)
CHIFFRE D'AFFAIRES	57 297	28 788
Production stockée (ou déstockage)	(2 289)	1 172
MARGE BRUTE SUR MATIERES	14 261	5 373
Autres produits	308	103
VALEUR AJOUTEE	7 901	1 470
Charges de personnel	(888)	(826)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 014	645
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 272	64
RESULTAT FINANCIER	(529)	79
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 743	143
RESULTAT H.A.O.	2	(37)
RESULTAT NET	4 205	76

(en millions de FCFA)

	2004	2003
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement globale	4 983	694
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	15	1
Cessions d'immobilisations financières	801	51
Autres dettes financières	5 521	5 043
Variation du besoin de financements		0
TOTAL RESSOURCES	11 319	5 790
EMPLOIS		
Dividendes	0	0
Acquisition d'immobilisations incorporelles	18	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 394	3 477
Acquisition d'immobilisations financières	124	558
Remboursement d'emprunts	32	61
Variation du besoin de financements	4 059	4 091
TOTAL EMPLOIS	5 627	8 187
VARIATION DE LA TRESORERIE	5 692	(2 397)
CONTRÔLE	11 319	5 790





SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE BITUMES
Bd de Petit Bassam - 12 BP 622 Abidjan 12
Tél : (225) 21 23 70 70 - Fax : (225) 21 27 05 18
Télétext : 42539 SMB-CI Vridi (enceinte de la raffinerie SIR)